PALME & CHARDON

— LA PALME

La Palme 2025 est attribuée au Collectif Kiosque – regroupant sept titres — Alter Échos, Axelle, Imagine, Le Ligueur, Médor, Tchak et Wilfried – pour sa contribution à la défense d'une presse libre, éthique et socialement responsable qui est aujourd'hui plus qu'indispensable et qui participe à la défense d'une démocratie vivante.

Canopea se réjouit de remettre la Palme de l'environnement 2025 au **Collectif Kiosque**, un acteur que nous estimons essentiel de notre paysage médiatique francophone, et qui est, à nos yeux, une lueur d'espoir dans un monde où se propagent de plus en plus d'informations fragmentées, dont la fiabilité devient de plus en plus difficile à établir, soumises à des impératifs financiers qui promeuvent la facilité, les simplismes, bref, une information dont la qualité laisse souvent à désirer quand, au pire, elle ne fait que propager des fake news. En honorant Kiosque, nous célébrons bien plus qu'un groupe de rédactions : nous saluons une vision, une exigence, une promesse de société démocratique vivante.

À travers ses sept titres — **Alter Échos, Axelle, Imagine, Le Ligueur, Médor, Tchak et Wilfried** – on découvre des voix multiples, des styles variés, mais un socle commun : défendre une presse libre, éthique et socialement responsable. Ce collectif incarne, à travers son travail patient, ce que Canopea défend au quotidien dans le champ environnemental : la conviction que la démocratie se construit dans le long terme, par le soin apporté à la vérité, au débat et au bien commun.

Nos combats se rejoignent. Comme Canopea lutte contre les logiques de court terme qui épuisent les écosystèmes, dérèglent le climat et portent atteinte à la santé des vivants, Kiosque affronte celles qui fragilisent l'information. Vous résistez aux séductions de la viralité, à la simplification abusive, à la logique du clic. Vous préférez l'enquête, la nuance, l'analyse. Vous prenez le temps – et c'est aujourd'hui un acte de courage. Comme nous, vous opposez à la vitesse et à la saturation, une exigence de sens. Vos écrits s'ancrent dans le local, la vie des citoyennes et citoyens, le territoire en privilégiant le soin, le ménagement, ce que l'on retrouve sous le terme de care.

Et le combat est loin d'être gagné ! Les médias indépendants – comme le secteur associatif et l'ensemble des contre-pouvoirs - affrontent des vents contraires : une économie publicitaire accaparée par les géants du numérique, des audiences conditionnées par des algorithmes opaques, une précarisation inquiétante des journalistes, et aussi, des pressions politiques incompatibles avec un État de droit. Trop souvent, l'indépendance journalistique est invoquée dans les discours, mais oubliée dans le réel.

Ces fragilités rappellent celles du monde associatif et environnemental. Tous deux vivent la même tension : vouloir transformer le réel sans renoncer à l'indépendance, sans se compromettre avec des logiques qui le déforment. Pour Canopea, protéger l'environnement, c'est protéger la possibilité de l'avenir ; pour Kiosque, protéger la presse, c'est préserver la possibilité du sens. Dans les deux cas, il s'agit de protéger le vivant — qu'il soit biologique ou démocratique.

Nous nous réjouissons des échanges qui ont déjà pu avoir lieu entre nous : il nous arrive d'alimenter vos productions et réciproquement, vos productions alimentent notre plaidoyer.

Votre collectif a choisi la coopération plutôt que la compétition, la mutualisation plutôt que l'isolement. Ce choix, profondément politique, résonne avec les valeurs que nous défendons : l'interdépendance, la solidarité, la sobriété, la mise en commun.

Votre travail nourrit la confiance, cette ressource rare et indispensable à la vie démocratique. Vous montrez qu'un autre récit est possible — un récit fondé non sur la peur ou la distraction, mais sur la lucidité et le respect. Dans un temps où la désinformation prolifère, où les discours de haine et de repli saturent nos écrans, Kiosque représente une bouffée d'air : celle de l'esprit critique, de la rigueur, de l'espoir lucide.

Canopea partage cette responsabilité : celle d'éclairer sans culpabiliser, de mobiliser sans manipuler. Nos combats se rejoignent jusque dans leurs méthodes : dire la complexité, donner la parole à celles et ceux qu'on n'entend pas, refuser les simplifications qui divisent.

En vous remettant cette Palme, Canopea veut affirmer une certitude : la liberté de la presse et l'exigence de sa qualité ne sont pas du luxe mais une condition première de toute transition écologique et sociale. Sans médias libres et indépendants, il n'y a pas de débat éclairé ; sans débat éclairé, pas de décisions justes. Et sans décisions justes, pas d'avenir viable.

Au nom de Canopea, et de toutes celles et ceux qui œuvrent pour le vivant et pour la vérité, nous vous remercions. Que ce prix soit un signe de reconnaissance mais aussi un encouragement : continuez à créer ce lien vital entre information et émancipation, entre lucidité et espoir.

— LE CHARDON

Le Chardon de l'environnement 2025 est décerné à l'Association des constructeurs européens d'automobile, l'ACEA représentée par madame Sigrid de Vries, Directrice générale, pour la pugnacité, voire ~~de~~ l'agressivité, avec laquelle cette association défend ses intérêts économiques à court terme en mettant à mal depuis 1995 toutes les tentatives de régulation sérieuse des émissions de CO2. Sa dernière attaque en règle : l'objectif « zéro émissions » en 2035.

En 1995, alors que les émissions moyennes de CO_2 des voitures neuves vendues en Europe étaient de l'ordre de 186 g/km, la Commission européenne annonçait sa volonté de les limiter à 120 g/km en 2005. Sur base des données de la Commission, Canopea estime que, en 2021, elles s'élevaient à 159,8 g/km en conditions réelles …

Il s'agit clairement d'une défaite européenne … et d'une éclatante victoire de l'**Association des constructeurs européens d'automobile, l'ACEA**, à laquelle nous avons l'honneur de décerner notre chardon 2025.

Les constructeurs se sont battus sur tous les fronts :

- l'exploitation experte des faiblesses des procédures de test les a conduits à pouvoir, en 2015, annoncer des émissions de CO2 41% plus faibles que celles mesurées en conditions réelles ;

- leur « *pression constante* » exercée sur les autorités européennes a eu pour conséquence un délai d'introduction des nouvelles procédures de test WLTP « *extrêmement long* » (selon les termes de la Commission d'enquête du Parlement européen dédiée au dieselgate);

- leur grande créativité et leur lobby d'une efficacité redoutable ont mené à l'adoption d'un règlement européen truffé de « flexibilités » (groupements de constructeurs, bonifications, éco-innovations, phase-in, dérogations …) qui en atténuent très fortement l'efficacité.

Mais leur plus grande victoire est sans nul doute le « paramètre d'utilité » - la masse des voitures en l'occurrence : plus lourdes sont les voitures vendues par un constructeur et plus élevé (donc plus facile à atteindre) est son objectif CO_2. Fait remarquable : cette disposition a été maintenue depuis 2009, en dépit des différentes analyses d'impact de la Commission qui en ont souligné l'effet néfaste.

Toujours sur la balle, l'ACEA a clairement identifié dans la nouvelle donne politique européenne l'occasion de repartir à l'assaut du règlement CO_2 avec comme résultat

une probable annonce, en ce jour même, d'un affaiblissement de l'objectif « zéro émissions » en 2035.

Dans une lettre adressée aux autorités européennes le 16 janvier 2025, l'ACEA réclamait notamment « *une feuille de route réaliste axée sur le marché et non sur les sanctions* ». Affirmation ahurissante : les fameux (fumeux) « accords volontaires » de 1999-2000 ont démontré à suffisance l'incapacité du marché à générer une décarbonation de l'industrie automobile et l'absolue nécessité d'une approche réglementaire, contraignante.

Dans une interview récente (non datée) au Moniteur Automobile, madame Sigrid de Vries, Directrice générale de l'ACEA affirme que : « *L'engagement excessif en faveur d'une seule technologie – le moteur électrique – est préjudiciable.* » Ce qui, pour le dire poliment, est sacrément osé. En effet, l'objectif zéro émissions » (à l'échappement) fixé par les autorités européennes est d'une stricte neutralité technique. Il se trouve simplement que, aujourd'hui, la motorisation électrique est la seule option envisageable. Il s'agit d'un fait matériel. En fait, ce que réclament les constructeurs, c'est de pouvoir continuer à vendre, au-delà de 2035, d'autres motorisations qui, elles, ne permettent pas de rencontrer l'objectif de décarbonation que l'ACEA juge « idéologique » alors qu'il est on ne peut plus pragmatique dès lors que l'on accorde quelque crédit au défi climatique.

Autre affirmation osée : dans la même interview, madame de Vries déclare : « *Et regardez les dérives : pour promettre une grande autonomie, les SUV électriques deviennent toujours plus grands, plus lourds et plus chers, ce que j'ai beaucoup de mal à qualifier de "durable"* ». Nous avons aussi beaucoup mal à qualifier cela de durable. Mais nous avons encore plus de mal à imputer la responsabilité aux objectifs de décarbonation qui, s'ils étaient pris au sérieux par les constructeurs, les auraient amenés à étoffer leurs gammes de petits véhicules légers. Or, comme le déclarait en 2021 Ola Källenius, CEO de Daimler (et actuel président de l'ACEA) : « *Le segment haut de gamme permet la meilleure marge bénéficiaire* ».

L'abandon des véhicules modestes et la dérive vers des voitures toujours plus lourdes, puissantes et agressives est un choix délibéré des constructeurs européens. Une faute stratégique qui leur rend aujourd'hui très délicate la tâche de faire face à la concurrence asiatique (principalement chinoise). Un choix, qui plus est, contraire aux objectifs de sécurité routière et de réduction des émissions de CO_2 autant qu'à la nécessité de limiter la pression sur les ressources naturelles.

Si nous pouvons intellectuellement comprendre la difficulté de l'ACEA à sortir d'un schéma de pensée obsolète au regard des impératifs climatiques, nous ne pouvons admettre la pugnacité, voire de l'agressivité, avec laquelle cette association défend ses intérêts économiques à court terme.

En 2019, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) concluait de ses travaux qu'il était littéralement vital pour l'humanité d'opérer un « *changement en profondeur* », soit « *une réorganisation en profondeur à l'échelle du système de l'ensemble des facteurs technologiques, économiques et sociaux, y compris des paradigmes, des objectifs et des valeurs.* »

En décernant notre chardon à Madame de Vries, Directrice générale de l'ACEA, nous lui proposons en fait de nous atteler ensemble à penser un tel changement.

— LE PRIX DES ASSOCIATIONS

LE PRIX DES ASSOCIATIONS EST ATTRIBUÉ À 3 ASSOCIATIONS.

1. Grands Parents pour le Climat pour ces 10 ans d'action au service du climat

Grands Parents pour le Climat mérite le prix des associations parce qu'il incarne concrètement la solidarité intergénérationnelle au service de la justice climatique.

Mouvement de seniors né en 2015 en Belgique francophone, Grands Parents pour le Climat mobilise sa génération pour défendre une « Terre à vivre » pour tous les enfants, en sensibilisant la société et en interpellant les responsables politiques sur l'urgence climatique.

Cette démarche renforce le mouvement citoyen que Canopea souhaite fédérer pour intégrer les enjeux environnementaux dans tous les aspects de la vie en société.

Les activités de Grands Parents pour le Climat – participation aux marches climat, animations, conférences et plaidoyer – visent à obtenir une politique climatique ambitieuse et équitable, à la hauteur des engagements internationaux de la Belgique. En portant une parole à la fois experte, responsable et profondément éthique, le mouvement contribue à la défense de la santé, du climat et de l'environnement.

En s'adressant explicitement à leurs enfants et petits-enfants, ces grands-parents donnent un visage humain à la transition et rendent le débat climatique plus accessible, y compris pour les publics moins sensibilisés. Leur capacité à créer des ponts entre générations, à soutenir les jeunes mobilisés pour le climat et à nourrir le débat démocratique en fait un partenaire exemplaire de Canopea pour accélérer la transition écologique et solidaire.

2. Dryade pour ses succès récents dans le domaine du droit au service de l'environnement

Dryade est une association engagée qui met la force du droit au service de la nature. Fidèle à son slogan « *Dryade gebruikt de kracht van het recht om de natuur te beschermen* », elle démontre que le droit peut être un outil puissant pour défendre le vivant. L'association Dryade œuvre à faire respecter les législations environnementales - notamment en matière de biodiversité, climat, pollution de l'air et de l'eau - en Flandre et en Belgique, principalement au travers d'actions en justice. Sa victoire récente dans l'affaire du hamster sauvage, espèce menacée et protégée, illustre la portée et l'efficacité de son action. Pour rappel, le 28 avril 2025, le Tribunal de première instance de Bruxelles a rendu une décision inédite imposant au gouvernement flamand de prendre des mesures concrètes et effectives en faveur de la préservation de l'espèce.

En ce mois de novembre 2025, s'ouvrait une deuxième affaire emblématique initiée par Dryade et rejointe par d'autres associations flamandes. Les ONGs attaquent la région flamande en justice au regarde de sa législation pesticides qu'ils estiment être trop faible pour rejoindre les obligations européennes. Si cette affaire aboutit, elle pourrait également faire jurisprudence en Wallonie, notamment en ce qui concerne la mise en place de bandes tampons le long des jardins privés pour éviter que les dérives de pesticides retombent dans les propriétés privées.

Dans un contexte où l'État de droit est de plus en plus fragilisé et contesté, la mission de Dryade apparaît plus essentielle que jamais : elle rappelle que la justice constitue un garde-fou indispensable face aux manquements des autorités et un levier concret pour faire avancer la cause environnementale.

Son engagement constant pour la justice environnementale, au service de l'intérêt général et du respect du vivant, rejoint pleinement les objectifs de la Fédération.

3. Ramur, pour son action décisive dans le Stop Béton, thématique transversale 2025 de Canopea

Ramur milite sans relâche pour la protection de l'environnement namurois, qu'il s'agisse d'espaces verts urbains indispensables au bien-être de toutes et tous ou de milieux naturels riches en biodiversité. L'association s'est illustrée par son combat de longue haleine contre un projet de centre commercial menaçant le parc Léopold, allant jusqu'à introduire plusieurs recours au Conseil d'État, et par son rôle de soutien pour les habitants confrontés à des projets immobiliers qui dégradent leur cadre de vie.

Ce travail s'inscrit pleinement dans la revendication « Stop Béton », que Canopea porte de longue date au niveau wallon. Mettre un terme à l'artificialisation croissante des sols, c'est défendre les parcs, les terres agricoles, les forêts et les friches à réinventer, plutôt que de laisser se multiplier de nouveaux mètres carrés de béton au détriment du climat, de la biodiversité et de la santé publique.

Par son expérience de terrain, Ramur est devenue une association de référence et un appui précieux pour les citoyennes et citoyens qui se demandent comment réagir face à un projet immobilier problématique, notamment au sein de la coordination zonale namuroise d'Occupons le Terrain. Pour Canopea, pouvoir compter sur un maillon aussi solide dans ce réseau est décisif pour faire vivre concrètement l'ambition de Stop Béton dans les communes.

Au-delà de la reconnaissance, ce prix exprime la confiance de Canopea envers Ramur et l'encourage à poursuivre et amplifier ses actions. Canopea se réjouit de continuer ce chemin aux côtés de Ramur et de toutes les personnes qui, ici à Namur, refusent que leur territoire soit sacrifié au béton et choisissent au contraire de lui redonner toute sa place à la nature.